

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9673**

### Intitulé

Visiteur médical

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Les Entreprises du médicament (LEEM)

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur des affaires sociales et industrielles

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

3104 - Industrie pharmaceutique

**Code(s) NSF :**

331w Commercialisation des produits médicaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité principale du titulaire de la certification est d'assurer l'information médicale auprès des professionnels de santé et entretenir une relation professionnelle avec ceux-ci pour promouvoir les produits et leur bon usage dans le respect de l'éthique.

L'ensemble des activités et des compétences sont mises en oeuvre dans le cadre de la réglementation pharmaceutique et des obligations légales et dans le respect de la stratégie de l'entreprise.

Les capacités attestées sont :

- Instaurer une relation d'accompagnement thérapeutique auprès des professionnels de santé et les informer sur le bon usage du médicament en utilisant les connaissances scientifiques et médicales
- Informer et répondre aux questions des professionnels de santé en utilisant et prenant en compte la réglementation pharmaceutique et économique liée au médicament et ses évolutions
- Analyser les besoins et les préoccupations des professionnels et des acteurs de santé et construire un échange approprié
- Communiquer et convaincre
- Organiser et animer des actions de communication professionnelle et développer des relations professionnelles
- Organiser son activité et partager des informations pertinentes pour développer la synergie dans le cadre d'un travail en équipe
- Analyser l'activité et définir un plan d'action sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise
- Définir des priorités et des objectifs pour les visites et les actions de communication en fonction du plan d'action

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Industrie pharmaceutique : Entreprises du médicament et prestataires de la visite médicale

Délégué(e) médical(e), Visiteur(euse) médical(e) ville/spécialiste, Délégué(e) hospitalier,

Délégué(e) à l'information médicale, Chargé(e) de l'information promotionnelle, ...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

D1405 : Conseil en information médicale

### Réglementation d'activités :

Un titre ou diplôme de visiteur médical est exigé pour exercer un emploi dont l'objet est l'information promotionnelle sur les médicaments (article L.5122-11 du code de la santé publique)

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

L'ensemble des compétences ci-dessous sont évaluées :

- \* Compétence 1 - Instaurer une relation d'accompagnement thérapeutique auprès des professionnels de santé et les informer sur le bon usage du médicament en utilisant les connaissances scientifiques et médicales
- \* Compétence 2 - Informer et répondre aux questions des professionnels de santé en utilisant et prenant en compte la réglementation pharmaceutique et économique liée au médicament et ses évolutions
- \* Compétence 3 - Analyser les besoins et les préoccupations des professionnels et des acteurs de santé et construire un échange approprié
- \* Compétence 4 - Communiquer et convaincre
- \* Compétence 5 - Organiser et animer des actions de communication professionnelle et développer des relations professionnelles
- \* Compétence 6 - Organiser son activité et partager des informations pertinentes pour développer la synergie dans le cadre d'un travail en équipe
- \* Compétence 7 - Analyser l'activité et définir un plan d'action sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise
- \* Compétence 8 - Définir des priorités et des objectifs pour les visites et les actions de communication en fonction du plan d'action

Sous la forme :

- De questionnaires et études de cas
- D'un projet tutoré décliné en une étude d'une pathologie et d'une mise en situation face à un professionnel de santé
- D'un entretien avec un jury national composé de professionnels
- D'un stage en entreprise lors duquel les compétences du candidat sont évaluées

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		25% d'enseignants et 75% de professionnels (4 à 6 personnes)
En contrat d'apprentissage	X		25% d'enseignants et 75% de professionnels (4 à 6 personnes)
Après un parcours de formation continue	X		25% d'enseignants et 75% de professionnels (4 à 6 personnes)
En contrat de professionnalisation	X		25% d'enseignants et 75% de professionnels (4 à 6 personnes)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		25% d'enseignants et 75% de professionnels (4 à 6 personnes)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Visiteur médical" avec effet au 09 décembre 2017, jusqu'au 17 avril 2023.

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Visiteur médical" avec effet au 10 avril 2012, jusqu'au 09 décembre 2017. Autorité responsable : Les Entreprises du Médicament (LEEM)

Arrêté du 30 mars 2010 publié au Journal Officiel du 10 avril 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Visiteur médical" avec effet au 10 avril 2010, jusqu'au 10 avril 2012.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation est prolongée jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 9 novembre 1999 publié au Journal Officiel du 19 novembre 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 3 février 1999 publié au Journal Officiel du 12 février 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 29 septembre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : titre délivré par le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique - CPNVM.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Environ 200 à 250 titres délivrés par an

<http://www.leem.org>

**Autres sources d'information :**

[www.agvm.fr](http://www.agvm.fr)

[www.leem.org](http://www.leem.org)

[www.cpnvm.com](http://www.cpnvm.com)

Leem

CPNVM

**Lieu(x) de certification :**

Les Entreprises du médicament (LEEM) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

LEEM

58 boulevard Gouvion Saint Cyr -  
75073 Paris Cedex 17

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

GEMS Paris - locaux de l'IFIS - 15 rue Rieux - 92100 Boulogne Billancourt

GEMS Toulouse - Entiere 2 - Avenue de Mercure - 31134 Balma cedex

GSA Formation - 3 rue des Quatre Cheminées - 92100 Boulogne Billancourt

IFDMS EFOM - 118 bis rue de Javel - 75015 Paris

IFOPS Paris - 127 rue de Verdun - 92150 Suresne

Sup Santé - 46 rue de la Tour - 75116 Paris

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Visiteur médical